



— ACTE SPÉCIAL —

MOBILITÉ POUR TOUS

la Direction répond partiellement
aux demandes UNSA



À partir du 5 octobre 2026, la RATP ouvre Opp', sa nouvelle plateforme de mobilité interne accessible à l'ensemble des collaborateurs du Groupe.



Consulter les postes.



Rechercher une opportunité.



Candidater directement.

C'est un premier pas mais insuffisant pour UNSA MOBILITÉ.



Une plateforme permet de candidater.
Tandis qu'un **droit à la mobilité** doit permettre d'obtenir
une réponse et de comprendre la décision.

UNSA MOBILITÉ continue de demander un véritable **DROIT À LA MOBILITÉ POUR TOUS !**



un délai maximum de réponse ;



une motivation écrite en cas de refus ;



des critères de sélection transparents ;



un droit de recours ou de réexamen ;



un accompagnement vers une autre opportunité
lorsque la mobilité initiale n'est pas possible ;



un accès réel aux opportunités du Groupe,
y compris dans les filiales et hors Île-de-France.



OPP' OUVRE LA PORTE.

UNSA MOBILITÉ VEUT GARANTIR LE DROIT DE LA FRANCHIR.



La mobilité professionnelle ne doit plus dépendre de qui l'on connaît,
de son attachement ou de la bonne volonté de sa hiérarchie.
Elle doit devenir un parcours transparent, équitable et accessible à tous.



POUR DES ENGAGEMENTS CLAIRS
ET DES RÉSULTATS CONCRETS :

LE 19 OCTOBRE 2026

JE VOTE
UNSA MOBILITÉ